

# Christophe Tostain, patron du Dauphiné, fera-t-il un 3e bras d'honneur aux juges ?



*Cité à comparaître pour la 3<sup>e</sup> fois devant le tribunal correctionnel de Lyon le 8 avril 2019, le PDG du Dauphiné libéré, Christophe Tostain (au centre) en discussion avec Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre du Budget Gérard Darmanin (l'homme qui tient le journal), et Pierre Fayolle, directeur régional du Dauphiné libéré Drôme-Ardèche, qui censure régulièrement l'élu ardéchois et patriote Alain Barnier, ainsi que les conférences données en Ardèche par Pierre Cassen et Christine Tasin.*



*En méprisant les magistrats du tribunal correctionnel de Lyon, Christophe Tostain veut vraiment « changer de quotidien »*



**Viendra ou viendra pas ? C'est la question que se posent un certain nombre de chroniqueurs judiciaires lyonnais après l'audience, ce 8 avril 2019, de l'affaire Patrick Tostain, PDG du quotidien Rhône-Alpin « Le Dauphiné libéré », cité à comparaître pour violences, outrages et menaces, avec des audiences reportées de six mois en six mois, l'avocat du prévenu affirmant devant la Cour, à chaque fois que son client**

est trop occupé, poursuivi pour déférer à la convocation des juges ! Ben voyons...

<http://www.trafic-justice.com/CENSURE/presse/tostin.html>



Dans cette affaire de violences graves sur sa compagne et de menaces et outrages à l'égard des gendarmes venus secourir une femme battue, le dénommé Patrick Tostain, qui s'estime au-dessus des lois eu égard à ses fonctions de patron de presse, ne s'est pas présenté à deux reprises lors des précédentes audiences, invoquant des motifs « bidons ». **Tout citoyen moyen qui aurait agit ainsi aurait été sévèrement condamné, par défaut, à des peines de prison par les juges du tribunal correctionnel.**

<https://www.europel.fr/faits-divers/le-proces-du-pdg-du-dauphinne-libere-pour-violences-conjugales-renvoye-en-avril-3763373>

<https://ripostelaique.com/le-proces-du-patron-du-dauphine-libere-renvoye-a-une-3e-audience.html>

## **Une nouvelle audience fixée au 8 avril 2019 pour juger Christophe Tostain**

Lors de la dernière audience, à laquelle le patron du Dauphiné libéré ne s'est pas présenté, le président du tribunal correctionnel de Lyon a fermement tancé le comportement de Christophe Tostain, avec un argument de poids : les parties civiles se sont déplacées pour rien pour la deuxième fois, notamment les deux gendarmes outragés, menacés et photographiés par Christophe Tostain le 8 mars 2018 au soir, alors qu'ils ont beaucoup de missions à remplir à l'extérieur de la salle d'audience. Tous les syndicats du quotidien le Dauphiné libéré avaient manifesté leur émotion, suite à cette affaire qui n'avait pas été couverte par la rédaction du titre, alors que le Dauphiné libéré relate, sur six colonnes, la moindre incartade du citoyen moyen dans sa zone de diffusion.

<https://fr.blastingnews.com/societe/2018/05/christophe-tostain-pdg-du-dauphine-libere-cite-en-correctionnel-pour-violences-002587813.html>

À cette audience, l'embarras de maître Yves Sauvayre, avocat de Christophe Tostain, était visible. Il venait de déclarer à nos consœurs de l'agence France-Presse que « son client était retenu à Veurey-Voroize, siège du journal dans la banlieue grenobloise, par une réunion professionnelle de la plus haute importance, un conseil d'administration ».

**Un avocat d'une soixantaine d'années, venu défendre une autre affaire, nous a confié : « En plusieurs décennies de barreau lyonnais, je n'ai jamais été le témoin d'un tel mépris des juges affiché par un justiciable ».** Dans une France où tout va mal, de nombreux cadres et salariés du journal « Le Dauphiné libéré » s'interrogent sur l'état de la société française et « sur l'éventuelle impunité de certains responsables patronaux ».

## **Le seul fait divers important de l'année 2018 qui n'a pas été traité dans les colonnes du Dauphiné libéré**

Après la révélation des faits par des médias extérieurs (<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-pdg-du-dauphine-libere-bientot-juge-pour-violences-sur-conjoint-1520511380>), beaucoup de journalistes et de salariés du Dauphiné libéré sont toujours sous le choc. D'abord, ils ont été informés de ces faits graves par l'extérieur, notamment une dépêche de l'AFP et un article du Figaro.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pdg-du-dauphine-libere-comparaitra-violence-conjoint-1436639.html/>

Ensuite parce que le PDG du journal Christophe Tostain a sollicité, après coup, le soutien des journalistes du Dauphiné libéré et de l'ensemble des salariés.

Dans un communiqué commun, les syndicats FO, SNJ, CFDT, CGT presse médias ont fustigé le comportement du PDG Christophe Tostain après sa garde à vue. Ils ont écrit : « S'il ne nous appartient pas de juger des faits qui relèvent de la sphère privée, nous ne pouvons que déplorer l'impact de cette affaire sur notre journal. L'image catastrophique renvoyée sur notre titre éclabousse toutes les composantes de l'entreprise d'autant que c'est notre PDG lui-même, qui aurait fait état de sa profession et de sa « supériorité » sociale pour menacer les gendarmes ».

## **Cette affaire de violences sur une femme a été cachée à des millions de lecteurs**

Comme nous l'avions dénoncé à l'époque des faits, « Dès le lendemain de l'affaire, on pouvait lire, dans le Figaro, « Le PDG du quotidien régional Le Dauphiné libéré a été déféré aujourd'hui au parquet de Lyon pour violence sur conjoint, avec une convocation à une date ultérieure pour en répondre devant le tribunal correctionnel, a appris l'AFP de source

proche de l'enquête. Le parquet a requis le placement sous contrôle judiciaire de Christophe Tostain, selon la même source... ».

Pas une seule ligne dans les colonnes du quotidien Le Dauphiné libéré ou dans le quotidien Le Progrès, journal lyonnais appartenant au même groupe de presse « EBRA » (Le groupe Est Bourgogne Rhône- Alpes). Selon Wikipedia, « EBRA est un groupe de la presse quotidienne régionale française créé en février 2006 avec l'acquisition du pôle Rhône-Alpes de la Socpresse par le groupe Est républicain et la Banque fédérative du Crédit mutuel. Depuis septembre 2009, le Crédit mutuel est l'unique propriétaire du groupe ».

Premier groupe de presse quotidienne régionale, il possède neuf quotidiens régionaux – dont Le Dauphiné libéré, Le Progrès, Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Est républicain – diffusés dans 23 départements de l'Est de la France, ainsi que trois hebdomadaires locaux et deux journaux gratuits. Il a également détenu une maison d'édition et plusieurs chaînes de télévision locales.

Le groupe revendique la vente, chaque jour, de 970 245 exemplaires de ses neuf quotidiens régionaux pour un lectorat estimé à 4,29 millions de lecteurs par jour. Les quotidiens ont reçu 5 385 000 visites uniques par mois sur leurs sites web et 1 999 000 sur leurs applications mobiles. Soit plusieurs millions de lecteurs mal informés – ou pas informés du tout – sur les démêlés, avec la justice, d'un des patrons du groupe de presse ! Un scandale de presse de plus... Car un citoyen lambda ayant commis les mêmes brutalités et infractions que le PDG du Dauphiné libéré dans un petit village de Rhône-Alpes ou à Grenoble aurait « bénéficié » d'un article sur six colonnes en page 4 avec une « accroche » à la Une, sous la signature d'Étienne Gentil ou de Pierre Fayolle. Cherchez l'erreur !

Pour mémoire, le Dauphiné libéré a été fondé par sept membres

de la Résistance : Louis Richerot, Fernand Policand, Élie Vernet, Alix Berthet, Roger Guerre, André Philippe et Georges Cazeneuve. Prenant la suite du quotidien Les Allobroges sorti le 22 août 1944 en remplacement du Petit Dauphinois jugé trop compromis avec l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale, le premier numéro du Dauphiné libéré paraît le 7 septembre 1945. À la une, l'éditorial annonce : « Le libre journal des hommes libres ». Son premier siège est situé avenue d'Alsace-Lorraine à Grenoble avant d'être transféré en 1977 à Veurey-Voroize, dans la banlieue nord de Grenoble. Les sept fondateurs du titre Louis Richerot, Fernand Policand, Élie Vernet, Alix Berthet, Roger Guerre, André Philippe et Georges Cazeneuve doivent de retourner dans leur tombe en assistant, impuissants, aux dérapages du PDG Christophe Tostain.

**Francis GRUZELLE**

**Carte de Presse 55411**

**Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :**

<https://ripostelaique.com/le-proces-du-patron-du-dauphine-libere-renvoie-a-une-3e-audience.html>

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-juge-pour-violences-et-outrage-le-24-septembre.html>

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-sera-juge-pour-violences-le-28-mai.html>

<http://www.lareference-paris.com/485>

<https://ripostelaique.com/ardecche-le-maire-dannonay-interdit-l-islamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<https://fr.blastingnews.com/societe/2018/05/meurtres-en-serie-a-marseille-des-kalachnikov-lyonnaises-002599045.html>

<https://ripostelaique.com/a-frejus-un-clando-tunisien-viole-un>

<https://ripostelaique.com/e-sexagenaire-dans-un-parc-public.html>

<https://ripostelaique.com/il-y-a-3-ans-herve-cornara-etait-decapite-par-un-islamiste.html>

<https://ripostelaique.com/que-faire-des-460-enfants-soldats-de-daech-a-leur-retour-en-france.html>

<https://ripostelaique.com/le-recul-du-gouvernement-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme.html>

<https://ripostelaique.com/quand-la-france-sera-t-elle-debarrassee-du-faux-psychiatre-egyptien-omar-erkat.html>